

même politique autrefois, mais aucun d'eux n'a été jusqu'à faire des voyages de milliers de milles pour flairer quelque affaire véreuse.

Je considère que la motion actuelle est tout à fait impraticable, et je voterai pour la négative.

On a parlé des droits sur le thé. Je crois pouvoir affirmer que les habitants de tout le pays sont satisfaits des droits sur le thé. Il n'y a jamais eu de thé meilleur ou moins cher qu'à présent.

Quelques députés ont parlé contre le libre échange, mais il n'y a aucune proposition de libre échange devant la Chambre. Nous avons une protection incidente, qui, prise dans son ensemble, est ce qui nous convient le mieux.

M. JONES (Halifax)—Je comprends facilement que les honorables députés du Cap-Breton (M. Mackay) et d'Inverness (M. Macdonnell) désirent qu'une question comme celle-ci, qui a trait à une industrie dans laquelle les habitants du Cap-Breton sont si profondément intéressés, soit discutée dans le Parlement. Mais ils doivent comprendre les difficultés que soulève la prise en considération d'une motion de cette nature. Ils doivent voir, d'après les discussions qui ont déjà eu lieu ici, que si cette motion était acceptée, cela devrait s'appliquer à toute la politique fiscale du pays.

L'honorable député de Cumberland (M. Tupper) a paru fort désireux de mettre le gouvernement en défaut à cause de l'inflexible hostilité, suivant lui, qu'il a montrée contre l'industrie houillère du Cap-Breton. Je crois qu'il était bien plus désireux de mettre le gouvernement en défaut que de faire prévaloir la mesure qu'il faisait semblant de préconiser.

Je crois qu'il lui serait fort difficile d'indiquer un seul acte d'hostilité de la part du gouvernement contre les intérêts des mineurs de la Nouvelle-Ecosse. Nous avons traité cette question à un point de vue large, comme nous l'avons fait de toutes les autres questions. Nous avons été obligés de l'envisager au point de vue national et général, et de voir quel effet elle pourrait avoir sur la majorité de la population.

Nous ne pouvons consentir à la proposition d'imposer un droit sur la

houille seule, ou sur la farine seule, parce que ce sont là des intérêts partiels que l'on voudrait nous faire favoriser aux dépens de la masse des consommateurs du pays.

L'honorable député de Cumberland se rappelle sans doute qu'en 1874, lorsque le gouvernement actuel proposa d'imposer un droit sur les matériaux qui entrent dans la construction des navires, personne n'a crié plus haut que lui contre cette proposition, parce que, disait-il avec une certaine vérité, c'était une taxe partielle, qui devait peser plus particulièrement sur les habitants des provinces maritimes, tandis que ceux d'Ontario et de Québec n'y contribueraient pour rien. Le gouvernement reconsidéra de nouveau la question, quoique sans s'occuper particulièrement des objections soulevées par l'honorable député, et il fit des concessions qui levèrent les difficultés.

L'honorable monsieur prêche aujourd'hui en faveur d'une taxe exactement de même nature. Il voudrait que la Chambre affirme qu'il serait sage d'imposer un droit sur le charbon, que les habitants d'Ontario auraient seuls à payer, pour le profit et avantage d'une section seulement de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Je ne veux pas déprécier l'importance de l'île du Cap-Breton ni les ressources minérales de la Nouvelle-Ecosse; tout le monde admet qu'elles sont d'une grande valeur, mais mon honorable ami doit savoir qu'une grande partie de la Nouvelle-Ecosse n'est pas intéressée dans la question houillère.

M. MACDONNELL (Cap-Breton)  
— Que dites-vous des capitalistes d'Halifax ?

M. JONES—S'ils placent leurs capitaux dans cette industrie, ils doivent courir les mêmes risques que s'ils les plaçaient dans d'autres entreprises, et il y en a beaucoup qui ne leur rapportent pas plus que les mines du Cap-Breton. Je regrette qu'elles ne soient pas plus florissantes; mais ceux qui y placent leur argent ne le font pas exclusivement dans un but patriotique; ils font ces placements avec l'espérance de bons profits, et s'ils ne réussissent pas, nous ne pouvons que le regretter pour eux.